
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 20 février 2019

Cabinet du directeur général et communication

Contact : Cécilia HAAS

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



Décès d'un enfant *in utero* à Die (Drôme)

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes annonce une mission d'enquête.

Dans le cadre du décès dramatique d'un bébé *in utero* survenu le 18 février 2019 à Die, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes annonce qu'une mission d'enquête va être diligentée dans les prochains jours.

Cette mission devra ainsi déterminer les conditions de prise en charge de cette patiente, y compris les éléments de suivi à domicile dans le cadre de cette grossesse jugée à risque.

L'ARS rappelle que le dispositif de suivi des femmes enceintes sur le Diois par les professionnels du Centre périnatal de proximité de Die, et de prise en charge en urgence, renforcée il y a plus d'un an, fonctionne parfaitement comme cela a pu être confirmé lors des différents comités de suivi, dont le dernier en date du 21 janvier 2019, ainsi que par les professionnels de santé.